

## UNIVERSITÉS

1101

# Appel à la défense de l'histoire des idées politiques

**L**e président du dernier jury du concours externe de droit public a invité le ministère, dans le rapport qu'il a remis à celui-ci au mois de septembre 2014, à supprimer la « discutable » épreuve d'histoire des idées politiques qui, selon les termes retenus, « apporte peu de ressources pour l'évaluation des capacités d'un candidat en droit public ». Il ajoute, de la façon la plus radicale que « cette remarque vaut quelle que soit l'étroitesse du lien que le choix des sujets permet d'établir avec des pré-

occupations de droit public », tant « les spécificités de la discipline l'éloignent du droit public ».

Le propos du président du dernier jury semble de favoriser d'autres disciplines. Il conteste en particulier « la cohérence de l'association, sous le signe du “droit communautaire et européen”, entre le droit de l'Union européenne et celui du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire dans la très grande majorité des cas la Convention européenne des droits de l'homme ». Et il propose, à la faveur justement de l'élimi-

nation de l'histoire des idées politiques, de « séparer les deux matières et d'offrir le choix entre droit de l'Union européenne et droit du Conseil de l'Europe (ou de la Convention européenne des droits de l'homme) ».

Enfin, « très sensible à l'injustice que représente l'impossibilité pour les internationalistes ou les européenistes de choisir de faire une leçon en droit international public et une autre en droit européen », il suggère diverses réformes tendant à réparer cette injustice.

## Premiers signataires

Jean-Philippe AGRESTI, Professeur à Aix-Marseille ; Géraldine AÏDAN, Chargée de recherche au CNRS ; Jean-Luc ALBERT, Professeur à Clermont-Ferrand ; Ettore ALBERTONI, Professeur à l'Université Insubria, Membre du Conseil supérieur de la magistrature d'Italie ; Denis ALLAND, Professeur à Paris 2 ; Bernard d'ALTEROCHE, Professeur à Paris 2 ; Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Professeur à Toulouse ; Charalambos APOSTOLIDIS, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Christophe ARCHAN, Professeur à Nanterre ; Pierre AVRIL, Professeur émérite à Paris 2 ; Blaise BACHOFEN, Maître de conférences à Cergy ; Guillaume BACOT, Professeur à Cergy ; Paolo BAGNOLI, Professeur à Siena ; Maud BALDOVINI, Maître de conférences à Paris XII ; Louis-Augustin BARRIÈRE, Professeur à Lyon III ; Jean BART, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne ; Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE, Professeur à Lyon III ; Marie BASSANO, Professeur à Clermont-Ferrand ; Stéphane BAUDENS, Maître de conférences à Saint-Cyr ; Renaud BAUMERT, Professeur à Lille ; Ugo BELLAGAMBA, Maître de conférences à Nice ; Dominique BERLIN, Professeur à Paris 2 ; Boris BERNABE, Professeur à Paris XI ; Alain BESANÇON, Membre de l'Institut, Directeur d'Études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales ; Fabrice BIN, Maître de conférences à Toulouse ; Pascale BLOCH, Professeur à Paris XIII ; Frédéric BLUCHE, Maître de conférences à Paris 2 ; Claude BLUMANN, Professeur émérite à Paris 2 ; Serge BOARINI, Professeur agrégé à Bourgoin-Jallieu, docteur ès-lettres ; Pierre BONIN, Professeur à l'Université Paris I ; Michel BORGETTO, Professeur à Paris 2 ; Julien BOUDON, Professeur à Reims ; Jacques BOUINEAU, Professeur à La Rochelle ; Bernard BOURDIN, Professeur à l'Institut Catholique de Paris ; Sabine BOUSSARD, Professeur à Paris X ; Christophe BOUTIN, Professeur à Caen ; Christophe BOUTON, Professeur à Bordeaux ; Laurent BOUVET, Professeur à Versailles-Saint-Quentin ; Alain BOYER, Professeur à Paris IV ; Isabelle BRANCOURT, Chercheuse au CNRS ; Jean-Pierre BRANCOURT, Professeur émérite à Tours ; Jean-François BREGI, Professeur à Nice ; Julien BROCH, Maître de conférences à Aix-Marseille ; Marie-Bernadette BRUGUIÈRE, Professeur

émérite à Toulouse ; Pierre BRUNET, Professeur à Paris X ; Christian BRUSCHI, Professeur à Aix-Marseille ; Jean-Baptiste BUSAAL, Maître de conférences à Paris V ; Giovanni BUSINO, Professeur émérite à Lausanne ; Philippe BÜTTGEN, Professeur à Paris I ; André CABANIS, Professeur à Toulouse ; Danielle CABANIS, Professeur à Toulouse ; Jacques CAILLOSSE, Professeur émérite à Paris 2 ; Stéphane CAPORAL, Professeur à Saint-Étienne ; Jean-Marie CARBASSE, Recteur honoraire, Professeur à Montpellier ; Carlo CARINI, Professeur à Perugia, directeur d'Il Pensiero Politico ; Renaud CARRIER, Professeur à Pau ; Jean-Claude CASANOVA, Membre de l'Institut, Professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris ; André CASTALDO, Professeur émérite à Paris 2 ; Pierangelo CATALANO, Professeur à la Sapienza de Rome ; Anne-Sophie CHAMBOST, Maître de conférences à Lyon ; Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeur à Paris X ; Patrick CHARLOT, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Catherine-Amélie CHASSIN, Maître de conférences à Caen ; Monique CHEMILLIER-GENDREAU, Professeur émérite à Paris VIII ; Vincent CHETAIL, Professeur à Genève ; Antoine CHOPPLET, Maître de conférences à Reims ; Vincent CITO, Chargé de cours à Cergy ; Jean-Jacques CLERE, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Nicolas CLINCHAMPS, Maître de conférences à Paris XIII ; Jean-Guy COLLIGNON, Maître de conférences honoraire à l'Université Paris 2 ; Céline COMBETTE, Maître de conférences à Paris 2 ; Ivo COMPARATO, Professeur à Perugia ; Ginevra CONTI-ODORISIO, Professeur à Rome III ; Jean-Pierre CORIAT, Professeur à Paris 2 ; Nicolas CORNU-THÉNARD, Professeur à Rennes ; Claude COURVOISIER, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne ; Arnaud COUTANT, Maître de conférences à Reims ; Florian COUVEINHES-MATSUMOTO, Maître de conférences à l'ENS ; Xavier CRETTEZ, Professeur à Saint-Quentin ; Yves DAUDET, Professeur émérite à Paris I, Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye ; Gilduin DAVY, Professeur à Paris Ouest ; Emmanuel DECAUX, Professeur à Paris 2 ; Philippe DELAIGUE, Maître de conférences à Lyon ; Yann DELBREL, Professeur à Bordeaux ; Cendrine DÉLIVRÉ, Professeur à Paris XIII ; Éric DE MARI, Professeur à Montpellier ; Alexandre DÉROCHE, Professeur à Tours ; David DEROUSSIN, Professeur à Lyon III ; Olivier DESCAMPS, Professeur à Paris 2 ; Éric DESMONS, Professeur à Paris XIII ; Alexandre DESRAMEAUX,

C'est la première fois qu'un président appelle non à *ajouter* mais à *supprimer*, non à compléter mais à anéantir. Ainsi ne lui suffit-il pas de faire progresser ses perspectives propres mais souhaite-t-il procéder, tout à la fois, en bousculant une partie de ses collègues et sans considération des conditions de la formation équilibrée d'un groupe – celui des publicistes – dont il est entendu depuis bien longtemps que sa variété constitue davantage un atout qu'une faiblesse, pour lui-même et pour les facultés.

Ce faisant, il ne saurait ignorer qu'il met sévèrement en cause la légitimité de travaux, d'enseignements, et bien entendu de très nombreux enseignants, publicistes certes, mais aussi politistes, historiens ou autres, que le dénigrement de la valeur formatrice de l'histoire des idées ne saurait ne pas affecter plus ou moins directement. Une partie des soussignés

n'a pu ne pas se sentir profondément atteinte dans sa respectabilité professionnelle : il n'est pas agréable certes de lire, lorsqu'on enseigne dans les facultés de droit, que l'on ne sert pas à grand chose dans la formation de juristes dignes de ce nom ; il est même douloureux de comprendre rétrospectivement que l'on a entraîné des jeunes gens vers des pré-occupations qui (on avait cru devoir le redouter à l'occasion de certains résultats des derniers concours) desserviraient leur carrière (que va-t-on pouvoir dire à tant de doctorants engagés dans des travaux ambitieux et féconds mais qui, désormais, seraient réputés sans pertinence, tant « les spécificités de la discipline [qui est celle de leur thèse] l'éloignent du droit public » ? La condamnation est-elle sans appel ? Un régime transitoire serait-il prévu, qui donne une petite chance aux égarés ?)

Mais ceux qui parmi nous n'enseignent pas une telle matière et ne poursuivent pas ou ne dirigent pas de travaux en relevant partagent avec les premiers un même sentiment profond : l'histoire des idées, de quelque façon qu'on la désigne et de quelque manière qu'on l'enseigne, n'est pas seulement un ornement de la culture générale ; elle est un instrument fondamental de *formation* de l'esprit (car le contact avec la pensée aide la pensée à se réfléchir et à s'ordonner) ; elle donne accès à un savoir *technique* fondamental concernant en particulier l'État, auquel il est vain de prétendre accéder *vraiment* sans la suffisante assistance des plus grands, de Bodin à Rousseau en passant, notamment, par Hobbes et Locke ; elle est une ressource sans équivalent pour la pensée *critique* (car dans sa différence même, une pensée autre dessine notre différence) ; elle est encore l'un des détours qui

Maître de conférences à Besançon ; Alain DESRAYAUD, Professeur à Paris XI ; Olivier DEVAUX, Professeur à Toulouse ; Francesco DI DONATO, Professeur à Naples ; Mathieu DOAT, Professeur à Brest ; Anne DOBIGNY, Maître de conférences à l'Université d'Angers ; Nicole DOCKES, Professeur émérite à Lyon III ; Pierre DOCKES, Professeur émérite à Lyon III ; Bernard DOLEZ, Professeur à Paris I ; Raphaël DRAÏ, Professeur émérite à Aix-Marseille ; Alfred DUFOUR, Professeur émérite à Genève ; Gilles DUMONT, Professeur à Nantes ; Pierre-Marie DUPUY, Professeur émérite à Paris 2 et à l'Institut des Hautes études internationales et du développement de Genève ; Jean-Pierre DUPRAT, Professeur émérite à Bordeaux ; Bernard DURAND, Professeur émérite à Montpellier ; Yann-Arzel DURELLE-MARC, Maître de conférences à Paris XIII ; Pierre ÉGÉA, Professeur à Toulouse ; Christophe FARDET, Professeur à l'Université de Lorraine ; Jean-Philippe FELDMAN, Professeur des Universités, avocat à la Cour ; Julian FERNANDEZ, Professeur à Lille ; Marie-Joëlle FICHOT-REDOR, Professeur à Caen ; Karen FIORENTINO, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Thibaut FLEURY GRAFF, Professeur à Rennes ; Michaël FOESSEL, Professeur à l'École Polytechnique ; Laurent FONBAUSTIER, Professeur à Paris XI ; David FONSECA, Maître de conférences à l'Université d'Evry ; Elsa FOREY, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Anne FOUBERT, Maître de conférences à Orléans ; Camille FROIDEVAUX-METTERIE, Professeure à Reims ; Michel FROMONT, Professeur aux Universités allemandes, Professeur émérite à Paris I ; Olivier de FROUVILLE, Professeur à Paris 2 ; Michel GANZIN, Professeur émérite à Aix-Marseille, Président de l'Association française d'histoire des idées politiques ; Éric GASPARIANI, Professeur à Aix-Marseille ; Marcel GAUCHET, Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Antoine GAUDEMET, Professeur à Paris 2 ; Yves GAUDEMET, membre de l'Institut, Professeur à Paris 2 ; Jean-Christophe GAVEN, Professeur à Toulouse ; Véronique GAZEAU, Professeur à Caen ; Jean-Louis GAZZANIGA, agrégé des Facultés de droit, prêtre ; David GILLES, Professeur à Sherbrooke ; Guillaume GLÉNARD, Professeur à l'Université d'Artois ; Xavier GODIN, Professeur à Nantes ; Olivier GOHIN, Professeur à Paris 2 ; Éric GOJOSSO, Professeur à Poitiers ; Thierry GONTIER, Professeur à Lyon III ; Antonio GONZALES, Professeur à Besançon ; Marie GOUPY, Post-doctorante à l'Institut Mines Té-

lécom ; Gilles J. GUGLIELMI, Professeur à Paris 2 ; Nader HAKIM, Professeur à Bordeaux ; Francis HAMON, Professeur émérite à Paris Ouest ; Isabelle HANNEQUART, Maître de conférences à Tours ; Arnaud HAQUET, Professeur à Rouen ; Jean-Louis HAROUEL, Professeur à Paris 2 ; Nicolas HAUPAIS, Professeur à Orléans ; François HAUT, Maître de conférences à Paris 2 ; Carlos Miguel HERRERA, Professeur à Cergy ; Dominique HIEBEL, Professeur à Paris XIII ; Nelly HISSUNG-CONVERT, Maître de conférences à Paris I ; Jean-Vincent HOLEINDRE, Maître de conférences à Paris 2 ; Jacky HUMMEL, Professeur à Rennes ; Lucien JAUME, Directeur de recherche au CNRS (Cevipof) ; Anne JUSSIAUME, Maître de conférences à Rennes ; Soazic KERNEIS, Professeur à Paris X ; Robert KOLB, Professeur à Genève ; Franck LAFFAILLE, Professeur à Paris XIII ; Yan LAIDIÉ, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Béatrice LANDERER, Maître de conférences honoraire à Paris 2 ; Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeur au Havre ; Alain LAQUIÈZE, Professeur à Paris V ; Jean-Manuel LARRALDE, Professeur à Caen ; Christian LAURANSON-ROSASZ, Professeur à Lyon ; Philippe LAUVAUX, Professeur à Paris 2 ; Anna LAZZARINO del GROSSO, Professeur à Genoa ; Charles LEBEN, Professeur émérite à Paris 2 ; Christophe LE BERRE, Maître de conférences à Paris Ouest ; Armelle LE BRAS-CHOPARD ; Professeur émérite à Versailles-Saint-Quentin ; Antoine LECA, Professeur à Aix-Marseille ; Olivier LE COUR GRANDMAISON, Maître de conférences à Evry ; Arnel LE DIVELLE, Professeur à Paris 2 ; Yvon LE GALL, Professeur émérite à Nantes ; Vincent LE GRAND, Maître de conférences à Caen ; Arnaud LE PILLOUER, Professeur à Poitiers ; Anne-Marie LE POURHIET, Professeur à Rennes ; Franck LESSAY, Professeur émérite à Paris III ; Roseline LETTERON, Professeur à Paris-Sorbonne ; Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA, Professeur à Orléans ; Laurent LEVENEUR, Professeur à Paris 2 ; Nicolas LEVRAT, Professeur à l'Université de Genève ; Christian LOUIT, Professeur émérite à Aix-Marseille, ancien Président de l'Université ; Alexis MAGES, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Catherine MAIRE, Chargée de recherche au CNRS ; Rafaëlle MAISON, Professeur à Paris XI ; Pierre MANNENT, Directeur d'Études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Gilda MANGANARO-FAVARETTO, Professeur à Trieste ; Soazic MARIE, Maître de conférences à Paris XII ; Frédéric MARTIN, Professeur à

permettent, dans un monde saisi par un esprit croissant de spécialité, de maintenir un certain esprit de *généralité* (la scission proposée des matières européennes montre certes que ceci ne préoccupe guère le président du dernier jury) ; elle transporte enfin dans ce *monde intellectuel commun* qui permet de surmonter le « conflit des facultés », non seulement en autorisant la faculté de droit à s'entretenir avec celle des lettres, et à se nourrir de ses travaux, et cette dernière à considérer la faculté de droit comme une cousine lointaine et non comme une stricte étrangère, mais encore, à l'intérieur même de la faculté de droit, en favorisant bien souvent un dialogue plus facile entre publicistes, politistes et historiens. L'on nous répondra que chacun demeurerait *libre* de « faire » de l'histoire des idées à ses moments perdus ; mais chacun sait que, de même que la liberté de pensée,

toujours intacte en droit, s'étiole *en fait* sans la liberté d'expression, de même le refoulement de la possibilité d'exprimer certaines préoccupations dans le cadre universitaire ne saurait manquer de tarir peu à peu celles-ci, à tous les niveaux de leur élaboration et de leur diffusion. L'on nous objectera encore qu'à défaut des « publicistes » les « historiens » et les « politistes » pourvoiraient seuls aux besoins éventuels : mais c'est oublier que les historiens du droit et les politistes ont eux aussi leurs orientations prioritaires, qui ne les portent pas forcément à consentir une place très significative à l'histoire des idées, d'où la sagesse remarquable de la solution passée (et actuelle encore !) abandonnant l'histoire des idées à l'*indivision féconde* et pacifique de trois sections au moins. Est-ce demander trop que d'appeler à ce que l'on ne tue pas, avec une matière

d'agrégation, tout un écosystème de la pensée – non celui seulement des historiens des idées, mais celui finalement de tous les publicistes en tant qu'ils forment une communauté d'esprits divers et complémentaires ? Est-ce faire preuve d'intransigeance que de suggérer que l'aspiration des uns à voir se développer leur place n'emprunte pas la voie d'un appel à l'élimination pure et simple des autres ?

## Pour répondre à cet appel

Denis Alland (denis.alland@orange.fr), Julien Boudon (julienboudon@yahoo.fr), Patrick Charlot (patrick.charlot@u-bourgogne.fr), Eric Desmons (edesmons@gmail.com), Michel Ganzin (michel.ganzin@sfr.fr), Stéphane Rials (courrier@stephanerials.fr)

Nantes ; Martial MATHIEU, Professeur à Grenoble ; Jean MATRINGE, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne ; Christine MENGÈS-LE PAPE, Professeur à Toulouse ; Anthony MERGEY, Professeur à Rennes ; Jean-Louis MESTRE, Professeur émérite à Aix-Marseille ; Françoise MICHAUT, Directrice de recherche au CNRS ; David MONGOIN, Professeur à Lyon ; Pierre-Yves MONJAL, Professeur à Tours ; Victor MONNIER, Professeur à Genève ; Jean-Claude MONOD, Directeur de recherche au CNRS ; Tomas de MONTAGUT ESTRAGUES, Professeur à Barcelone-Université Pompeu Fabra ; Laura MOSCATI, Professeur à Roma-La Sapienza ; Stéphane MOUTON, Professeur à Toulouse ; Pierre MOUZET, Maître de conférences à Tours ; Éric NAIM-GESBERT, Professeur à Paris XIII ; Olivier NAY, Professeur à Paris I ; Philippe NELIDOFF, Professeur à Toulouse ; Florian NICODÈME, École Normale Supérieure ; Jean-François NIORT, Maître de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane ; Yves NOUVEL, Professeur à Paris 2 ; Gilbert ORSONI, Professeur à Aix-Marseille ; Marc ORTOLANI, Professeur à Nice ; Michel PAILLET, Professeur à Toulon ; Charles-Maxime PANACCIO, Professeur à Ottawa ; Sophie PAPAETHYMIIOU, Professeur à l'IEP de Lyon ; Corine PELLUCHON, Professeur à l'Université de Franche-Comté ; Marc PÉNA, Professeur à Aix-Marseille ; Thomas PERROUD, Professeur à Aix-Marseille ; Jacques PETIT, Professeur à Rennes ; Stéphane PILLET, Professeur à Lyon ; Evelyne PISIER, Professeur émérite à Paris I ; Benoît PLESIX, Professeur à Paris 2 ; Yves POIRMEUR, Professeur à Versailles-Saint-Quentin ; Hugues PORTELLI, Professeur à Paris 2, Sénateur ; Pierre-Henri PRÉLOT, Professeur à Cergy ; Nadine PRODHOMME-SOLTNER, Maître de conférences à Paris XIII ; François QUASTANA, Maître de conférences à Aix-Marseille ; Bernard QUIRINY, Professeur à l'Université de Bourgogne ; Pierre-Yves QUIVIGER, Professeur à Nice-Sophia Antipolis ; Philippe RAYNAUD, Professeur à Paris 2 ; Caroline REGAD-ALBERTIN, Maître de conférences à Toulon ; Charles REIPLINGER, Maître de conférences à Paris XIII ; Olivier RENAUDIE, Professeur à Nancy ; Marie-France RENOUX-ZAGAMÉ, Professeur émérite à l'Université Paris I ; Laurent REVERSO, Professeur à Toulon ; Stéphane RIALS, Professeur à Paris 2 ; Roland RICCI, Professeur à Paris XIII ; Guillaume RICHARD, Maître de conférences à Lyon III ; Sébastien ROLAND, Pro-

fesseur à Cergy ; Frédéric ROLIN, Professeur à Paris XI ; Patrice ROLLAND, Professeur à Paris XII ; Franck ROUMY, Professeur à Paris 2 ; Dominique ROUSSEAU, Professeur à Paris I ; Anne ROUSSELET-PI-MONT, Professeur à Paris I ; André ROUX, Professeur à l'IEP d'Aix ; Céline RUET, Maître de conférences à Paris XIII ; Julie SAADA, Maître de conférences à l'Université d'Artois ; François SAINT-BONNET, Professeur à Paris 2 ; Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur à Paris 8 ; Jean-Marie SALAMITO, Professeur à Paris IV ; Carlo SANTULLI, Professeur à Paris 2 ; Rémy SCIALOM, Maître de conférences à Aix-Marseille ; Solange SÉGALA, Maître de conférences à Valenciennes ; Bertrand SEILLER, Professeur à Paris 2 ; Alain SÉRIAUX, Professeur à Aix-Marseille ; Pierre SERRAND, Professeur à Orléans ; Gabriella SILVESTRINI, Professeur à l'Université du Piémont oriental ; Jean-Gabriel SORBARA, Professeur à Toulouse ; Xavier SOUVIGNET, Professeur à Grenoble ; Jean-Fabien SPITZ, Professeur à Paris I ; Frédéric SUDRE, Professeur à Montpellier ; Jean-Jacques SUEUR, Professeur à Toulon ; Serge SUR, Professeur émérite à Paris 2 ; Sandra SZUREK, Professeur émérite à Paris-Ouest Nanterre La Défense ; Wafa TAMZINI, Maître de conférences à Paris XIII ; Emmanuel TAWIL, Maître de conférences à Paris 2 ; Vincent TCHEN, Professeur au Havre ; Philippe THÉRY, Professeur à Paris 2 ; Jean-Louis THIREAU, Professeur émérite à Paris I ; Olivier THOLOZAN, Maître de conférences à Aix-Marseille ; Hélène THOMAS, Professeur à Aix-Marseille ; Stéphane TORCK, Professeur à Paris 2 ; Maxime TOURBE, Professeur à Paris VIII ; Emmanuelle TOURME-JOUANNET, Professeur à l'École de droit de Science Po Paris ; Sébastien TOUZÉ, Professeur à Paris 2 ; Mathieu TOUZEIL-DIVINA, Professeur au Mans ; Laurence USUNIER, Professeur à Cergy ; Vincent VALENTIN, Professeur à Rennes ; Didier VEILLON, Professeur à Poitiers ; Marie-France VERDIER, Maître de conférences à Bordeaux ; Olivier VERNIER, Professeur à Nice ; Alexandre VIALA, Professeur à l'Université de Montpellier ; Jorge VIGNALLES, Professeur à Cambridge ; Anne-Marie VOUTYRAS, Maître de conférences à Paris Est Créteil ; Carole WIDMAIER, PRAG en Philosophie à l'Université de Franche-Comté ; Benedict WINIGER, Professeur à Genève ; Mikhaïl XIFARAS, Professeur à Science Po Paris ; Aude ZARADNY, Maître de conférences à Versailles.